

Les territoires français de l'Outre-mer

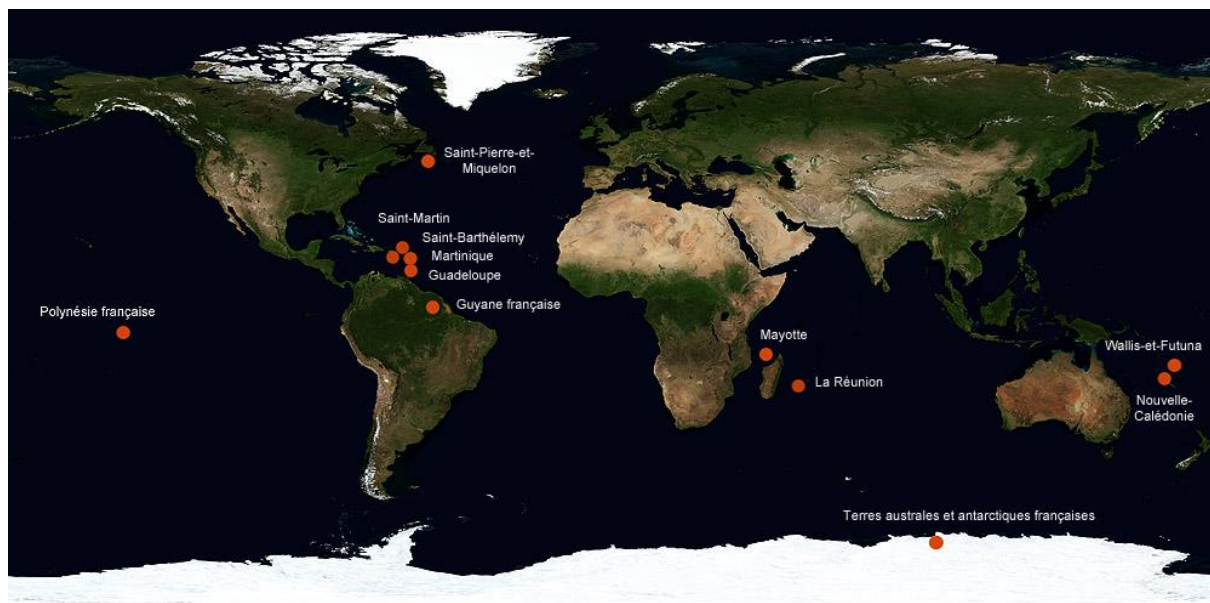
Les territoires d'Outre-mer s'organisent administrativement en départements et collectivités.

Départements d'outre-mer :

- Guadeloupe ;
- Guyane ;
- Martinique ;
- Mayotte ;
- La Réunion.

Collectivités d'outre-mer :

- Mayotte ;
- Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- Saint-Martin ;
- Clipperton ;
- Terres australes et antarctiques françaises, Îles éparses ;
- Saint-Barthélemy ;
- Polynésie française ;
- Wallis-et-Futuna ;
- Nouvelle-Calédonie.



Source : <http://outremer.mnhn.fr/les-outre-mer>